



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU JEUDI 12 MAI 2022**

Lieu : 4 rue du marché – Nanterre, à 18h.

Présents : M. CAMPOS, Mme LUCIA, M. VOISIN, Mme CAILLOUX, Mme LEBRUN, Mme LACONICI, M. CORIC, et Mme LEGRAND (salariée)

Excusés ayant donné leur pouvoir : M. BONNOT, M. ESPADA, M. et Mme HELLIO, Mme MANDAR, M. LENGLET, Mme MOKHTARIA, M. LACONICI

Excusés : M. VIGNAU

Ordre du jour :

1. Allocution de bienvenue du Président
2. Compte-rendu et adoption du Rapport d'Activités 2021
3. Rapport et compte-rendu financier par le Trésorier
4. Adoption du bilan de l'exercice clos au 31/12/2021 et affectation du résultat 2021
5. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2022
6. Renouvellement du Conseil d'Administration
7. Vie de l'association : mise à jour des statuts
8. Questions diverses

1. Allocution de bienvenue du Président

M. CAMPOS, Président, Monsieur Campos souhaite la bienvenue aux personnes présentes, donne communication des pouvoirs accordés par des adhérents pour cette réunion, puis il aborde l'ordre du jour.

2. Compte-rendu et adoption du Rapport d'Activités 2021 (cf rapport d'activités 2021)

M. CAMPOS rappelle qu'en 2021 :

- Le fonctionnement de l'Office de Tourisme de Nanterre a été fortement perturbé par la pandémie de COVID-19 avec la fermeture du monde de la culture d'octobre 2020 à mai 2021 et un confinement (mars-mai)
- Le contexte sanitaire ne permettait pas la tenue normale du programme de l'OTN (uniquement juin et septembre à décembre) et des événements (mini ferme géante fin novembre organisée en 2 mois)
- Cela a eu pour conséquence : une baisse du nombre d'adhérents, de visiteurs, de vente en boutique et de revenus issus des expositions et activités de l'OTN. Mais les chiffres sont meilleurs que 2020.

Toutefois l'équipe n'a pas chômé : diverses formations, diverses démarches administratives, mise en place de l'identité visuelle de l'OTN, création de nouveaux outils (cartes postales, brochure des incontournables...etc), mise en ligne du site internet, nouveaux partenariats prometteurs...etc.

Financièrement, il souligne que la subvention municipale reste la même (104 000 €). Mais aussi que l'OTN a signé avec HSP une convention de sponsoring à hauteur de 5000 € par an et obtenu de sa banque un don de 500 €.

M. CAMPOS a aussi mis l'accent sur plusieurs points :

- En 2021, nous avons accueillis 2 614 visiteurs, soit +14.85% par rapport à 2020.
- L'organisation de la Ferme géante dans un temps restreint et la première participation de l'OTN aux Journées Européennes de l'Archéologie à l'occasion d'une conférence organisée avec l'INRAP.

Pour finir, il aborde les projets pour l'année 2022, dont l'organisation d'événements pour marquer les 30 ans de l'OTN.

Temps de questions / réponses

Mme LACONICI demande des précisions sur la MEGE. Mme Legrand précise qu'il s'agit du conservatoire de la Mémoire de l'Electricité, du Gaz et de l'Eclairage public, un partenaire avec qui une visite a été organisée en 2021 et que cela devrait être reconduit en 2022.

Le rapport d'activités 2021 est adopté à l'unanimité

3. Rapport et compte-rendu financier (cf rapport des comptes annuels)

4. Adoption du bilan de l'exercice clos au 31/12/2021 et affectation du résultat 2021

M. VOISIN, Trésorier, présente les comptes et souligne certains points importants :

- Le bilan de l'exercice comptable est positif dans son résultat comme dans les faits ce qui démontre une bonne gestion.
- Le résultat est positif car il y a eu plus de dépenses qu'en 2020 mais aussi plus de revenus ce qui démontre que malgré la pandémie, l'activité a repris. Ce résultat reste exceptionnellement haut mais normal et sain en temps de pandémie.
- La subvention de la Ville est restée stable, d'un montant de 104 000 €. Ce qui nous permet de couvrir nos besoins en fonctionnement. Nous avons également obtenu, 34 000 € de la ville pour l'organisation de la Ferme Géante, une subvention de la Région à utiliser sur plusieurs années ainsi qu'un don de 500€ de notre banque le Crédit Mutuel.
- Les charges de personnel ont augmenté (pas de temps partiel contrairement à 2020) et représente le plus gros des dépenses, celle de fonctionnement sont stables.

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'intégrer le résultat de l'exercice aux fonds associatifs.

Temps de questions / réponses

M CORIC demande des précisions sur les variations de la masse salariale. M VOISIN précise qu'en 2020 une partie du chômage partiel a été pris en charge par l'état. Ce qui n'était pas le cas en 2021 (pas de chômage partiel).

Le rapport financier et le bilan 2021 sont adoptés à l'unanimité **L'intégration du résultat au fond associatif est adoptée à l'unanimité**

5. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2022 (cf budget prévisionnel)

Mme LEGRAND présente le budget prévisionnel 2022, et détaille certaines lignes budgétaires :

- Ligne 2 : développement de photos : 200 € prévus à l'occasion des 30 ans de l'OTN.
- Lignes 4 et 14 : montant prévus pour l'édition de nouveaux outils (carte murale, traduction des incontournables, roll up, circuit de promenade...etc)

- Ligne 9 : assurance : hausse prévue en cas d'immatriculation Atout France (nécessite de passer à une assurance Responsabilité civile professionnelle).
- Ligne 23 à 26 et 29: hausse de ses postes de dépenses en vue de l'arrivée d'un 3^e employé.
- Ligne 37 : recherche de mécénats dans le but de diversifier nos sources de financement.
- Ligne 21 : création de la ligne pour les dépenses engagées dans le cadre de la célébration des 30 ans de l'OTN
- Le budget prévisionnel est équilibré. Mme LEGRAND propose d'utiliser nos fonds associatifs en cas d'imprévu.

Temps de questions / réponses

M CORIC demande si des produits des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (JOP 2024) sont prévus en boutique et si l'OT a prévu des actions à l'occasion des JOP 2024. Mme LEGRAND répond que l'organisation des JOP contrôle beaucoup d'aspect et qu'il sera peut-être difficile d'avoir des marchandises officielles en vente dans la boutique. Mais que l'OT est déjà engagé dans les comités du département et de la ville pour l'organisation d'action à l'occasion de la tenue d'épreuves à Nanterre.

Le budget prévisionnel 2021 est adopté à l'unanimité

6. Vie de l'association

Le sujet de la mise à jour des statuts de l'association sera abordé dans l'Assemblée extraordinaire qui va suivre.

7. Renouvellement du Conseil d'Administration

M. CAMPOS indique que tous les membres en poste souhaitent reconduire leur mandat et informe que Mme Laconici souhaite faire partie du Conseil d'Administration.

La composition du nouveau Conseil d'Administration est adoptée à l'unanimité

8. Questions diverses

Aucune autre question n'est soulevée. M. Campos demande à Mme Legrand de faire le point sur la célébration des 30 ans de l'OTN et l'organisation de visites hors Nanterre réservées aux adhérents.

Concernant la célébration des 30 ans, 2 temps forts sont prévus :

- un repas festif et convivial avec les anciens et actuels membres du CA et employées, élus et adhérents (une trentaine de personnes) : le 21 mai à l'espace Chevreul.
- Une exposition en octobre sur le thème « 30 ans, 30 œuvres, 30 artistes ayant déjà exposé » avec une journée de vernissage le 14 octobre comprenant un temps fort en soirée avec discours et cocktail. Ce temps fort sera ouvert à tous.

Concernant les visites pour les adhérents, l'OTN souhaite chaque année créer des temps forts pour permettre à ses adhérents de se rencontrer et échanger des moments conviviaux. En dehors de l'Assemblée Générale Annuelle, l'organisation d'une visite (au minimum) en dehors de Nanterre est envisagée dès 2022.

A ce propos, M. Coric mentionne le potentiel que représente le quartier de la Défense avec ses œuvres d'art extérieures, ses restaurants au pied de l'Arena et l'Arche de la Défense et d'inviter les participants à partager les photos qu'ils auront prises à cette occasion. L'idée est gardée par l'équipe pour une réalisation en mai – juin (2023 ?) car la période est idéale pour ce type de visite.

La séance est levée à 19h



